



14 Av. Nelson Mandela
97227 SAINTE-ANNE
Tél : 0596 76.51.51 / Fax : 0596 76.70.45
Mél : 9720514b@ac-martinique.fr

Sainte-Anne, le 15 décembre 2015

DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB) SESSION 2016

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE 3^e

1 - Modalités d'attribution

Sont pris en compte pour l'attribution du DNB :

- La maîtrise du socle de compétence (palier 3)
- La note obtenue à l'épreuve orale d'histoire des arts évaluée dans l'établissement en cours d'année scolaire
- Les notes obtenues à l'examen final
- Les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation de la classe de 3^{ème}

2 - calendrier des épreuves écrites

- **Jeudi 23. Juin 2016**
 - Mathématiques de 8h00 à 10h00
 - Histoire –géographie-enseignement moral et civique de 13h30 à 15h30
- **Vendredi 24 juin 2016**
 - Français 1^{ère} partie (questions-réécriture-dictée) de 8h00 à 9h30
 - Français 2^{ème} partie (rédaction) de 9h45 à 11h15

3 - Pièces justificatives

Chaque candidat devra remettre, à son professeur principal, le lundi 04 janvier 2016 :

- Son dossier de confirmation signé de son représentant légal (*vérifier l'orthographe et l'ordre de l'état civil des prénoms, actualiser l'adresse si nécessaire en précisant chez monsieur ou madame lorsque le candidat ne porte pas le même nom que son représentant légal*)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les candidats de 16 ans
- La photocopie (recto-verso) de la carte d'identité ou du livret de famille, ou du passeport
- **1 enveloppe à fenêtre format 219 x 110 affranchie au tarif en vigueur**
- **1 enveloppe à fenêtre format 324 x 229 affranchie à raison de 3 timbres poste à validité permanente**

Le Principal

Flora LUGIERY

